



**AGENCE DE L'EAU
SEINE-NORMANDIE**

DECISION n° 2006- 292

**Relative à la publicité sur support électronique
des actes réglementaires et de certains actes individuels du Directeur et du
Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie**

Article 1^{er}

Font l'objet d'une publication sur Intranet :

- 1 - Les décisions réglementaires du directeur de l'Agence de l'Eau Seine - Normandie notamment celles relatives au personnel, au fonctionnement et à l'organisation de l'établissement.
- 2 - Les décisions individuelles du directeur de l'Agence de l'Eau Seine - Normandie qui la prévoient.

Article 2

Font l'objet d'une publication sur Internet :

- 1 - Les actes réglementaires émanant du conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Seine - Normandie
- 2 - Les décisions du directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en matière de délégation de signature.
- 3 - Les décisions individuelles du directeur de l'Agence de l'Eau Seine - Normandie qui la prévoient.

Article 3

Les actes visés aux articles 1 et 2 entrent en vigueur le lendemain de leur publication électronique.
La publication électronique des actes fait courir les délais de recours contentieux.

Article 4

Les actes visés à l'article 1 et 2 restent en ligne sur support électronique tant qu'ils demeurent en vigueur.

Article 5

La présente décision ne s'applique pas aux actes réglementaires pour lesquels une disposition législative ou réglementaire prévoit une notification ou publication spécifique notamment au Journal Officiel.

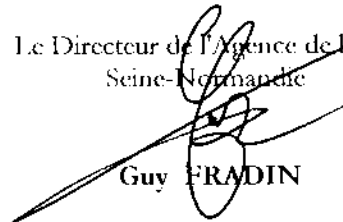
Article 6

La présente décision sera publiée sur Intranet et Internet et diffusée par courriel aux agents de l'établissement.

03 JUL, 2006

Nanterre, le

Le Directeur de l'Agence de l'Eau
Seine-Normandie


Guy FRADIN